

Le promoteur dévoile le projet éolien modifié

Trédias — Le Conseil d'État avait annulé le premier projet. Cette fois, Antoine de Panthou est bien décidé à convaincre la population du bien-fondé des éoliennes.

Entretien

Antoine de Panthou, chef de projet éolien chez BayWa.re

Vous avez lancé un sondage auprès de 154 habitants de Trédias. Quels sont les résultats ?

45 % des personnes consultées sont favorables au projet, 32 % neutres ou ne se prononcent pas et 23 % sont défavorables.

Allez-vous consulter les communes impactées alentours ?

Nous apprenons de nos erreurs et nous reconnaissons que nous n'avons pas su expliquer le projet précédent. Nous avons prévu de rencontrer également les habitants des communes impactées pour les convaincre de l'utilité d'un projet remanié. Il nous reste peu de zones exploitables en Bretagne et celle-ci répond à nos besoins.

En quoi ce nouveau projet est-il remanié et moins impactant ?

Nous avons été retoqués par la justice sur son impact environnemental. Cette décision totalement inédite nous paraît injustifiée. Ces trois éoliennes auraient dû produire 18 500 kWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation domestique d'environ 8 500 personnes. Aujourd'hui, notre nouveau projet se veut résolument distinct du précédent puisque nous envisageons seulement deux éoliennes, certes plus hautes et plus puissantes, pour



Antoine de Panthou, chef de projet éolien chez BayWa.re sur la zone pressentie.

PHOTO : OUEST-FRANCE

obtenir l'équivalent énergétique. La zone reste la même, mais l'implantation des deux éoliennes pourrait être légèrement éloignée de la commune de Trédias pour être moins impactant.

Comment comptez-vous convaincre les opposants à ce nouveau projet ?

Nous pensons faire adhérer la popu-

lation en les impliquant dans le projet, comme nous l'avons fait au Clos-Neuf à Merdrignac, notamment en ouvrant le capital à l'actionariat citoyen et en créant un comité de suivi. De plus, nous portons une attention particulière aux chauves-souris qui nichent dans les bosquets. La production pourrait être bridée la nuit pendant leur période de reproduction.

Quel est le calendrier ?

Les premières études paysagères et acoustiques seront menées en 2024 et le dossier sera instruit par les administrations en 2025. Si nous obtenons l'adhésion au projet, les deux éoliennes devraient être opérationnelles en 2029 au plus tôt.